

1^{er} cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification
BACHELIER-INSTITUTEUR(RICE) PRIMAIRE
BACHELIER-AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
C6 - Approche socioculturelle
2 crédits - 30 heures - 1er quadrimestre
PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH/SEP-3C6
Unité d'enseignement obligatoire - langue française

Activités d'apprentissage :

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH/SEP-3C601 - Initiation aux arts et à la culture

Représentants de l'unité d'enseignement :

Anne DE JAEGER - adejaeger@he2b.be

Objectifs :

1. Maîtriser des concepts culturels et artistiques
2. Aborder de manière personnelle, critique et constructive, une question d'éducation artistique ou culturelle (situer, argumenter, justifier, poser le pour et le contre ...);
3. Travailler en équipe en vue de mener une réflexion collective
4. Entamer une réflexion critique sur sa position d'enseignant en matière d'éducation artistique et culturelle

Compétences visées :

- 1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans divers contextes liés à la profession
- 2) Entretenir un rapport critique et autonome avec l'art et la culture
- 3) Développer son ouverture à l'art et à la culture

Profil de formation :

1. Placer l'apprenant (l'étudiant) au centre de ses apprentissages, de sa réflexion et de son action;
2. Analyser les contenus des activités culturelles proposées en FWB à l'aune des théories didactiques afin d'envisager une réflexion critique sur ces activités;
3. Favoriser une ouverture sur le monde extérieur et une participation aux activités culturelles;
4. Développer le goût de l'art et de la culture;
5. Communication adéquate dans la langue d'enseignement;
6. Développement de la diversité des points de vue et des approches;
7. Développement des capacités à interagir avec les collègues et avec les partenaires culturels en FWB;

Acquis d'apprentissage :

A la fin du processus d'apprentissage, l'étudiant.e sera capable de/d'

1. acquérir le vocabulaire spécifique à l'art et à la culture ;
2. développer son esprit critique par rapport à la question du sens d'une éducation artistique et culturelle à l'école;
3. prendre en compte la diversité culturelle dans son enseignement

Prérequis et corequis : aucun

Initiation aux arts et à la culture
30 heures

Contenus :

- 1) 1. Œuvres appartenant à des courants artistiques de l'Antiquité à nos jours dans différentes disciplines (peinture, sculpture, architecture, littérature, musique ...) selon les institutions visitées, les expositions en cours ou les activités culturelles fréquentées.
2. Définitions de l'art et de la culture.
3. Réflexions sur la place de l'art et de la culture à l'école.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

- 1) Alternance entre cours magistraux , préparation de travaux encadrés par le professeur , présentation de travaux par les étudiant.e.s et discussions autour de ces travaux.

Supports à l'acquis d'apprentissage :

- 1) Notre plateforme pédagogique « MyNivelles »
- 2) 1. Syllabus de cours, prises de notes au cours; 2. Slides des cours; 3. lecture obligatoire: Alain Kerlan et Samia Langan, *Cet art qui éduque*, Yapaka, 2015.

Bibliographie :

1. « L'Art pour quoi faire. Á l'école, dans nos vies, une étincelle », Paris, Éditions Autrement (coll. Mutations n° 195), 2000.
 2. ANTOINE-ANDERSEN V., « L'Art pour comprendre le monde », Arles, Actes Sud Junior, 2003.
 3. PEPIN C., « Quand la beauté nous sauve », Paris, Robert Laffont (les mardis de la philo), 2013.
 4. *La culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique*. Actes du colloque organisé le 17 novembre 2008 à Bruxelles, Bruxelles, Les cahiers de Culture et Démocratie, n°2, 2009.
- Voir aussi bibliographie dans syllabus.

Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement

	Po nd ér ati on de s Ac tiv ité s d' Ap pr en tis sa ge au sei n de l'U nit é d' En sei gn e m e n t en %	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %								
		1 ^{ère} session			2 ^{ème} session					
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen		
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l		
Initiation aux arts et à la culture	100	X (50 % et 50 %)					X (50 % et 50 %)			

(*) Initiation aux arts et à la culture :

1^{ère} session :

Compte-rendu oral par groupe de deux sur le musée visité ou l'activité culturelle effectuée (50 % des points). Ce travail est à effectuer pendant les séances de cours selon le planning établi en début d'année.

Argumentation écrite individuelle sur la place de la culture à l'école (50 % des points). Ce travail est à rendre le premier jour de la session d'examen dans le casier du professeur (version imprimée) et par mail en pdf.

2^{ème} session : **seule la partie ratée (50 % des points) est à représenter. La partie réussie fait l'objet d'un report de note dans la moyenne.** Compte-rendu **écrit** individuel sur la visite d'un **autre** musée ou sur une **autre** activité culturelle (50% des points) et/ou argumentation écrite individuelle sur la place de la culture à l'école (50% des points).

